



1902-  
CIRCULAIRE N° 13 MARS 2018

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Volume de produits dérivés du cacao  
soumis au régime exceptionnel d'exportation

Réf. : Courier n° CCC-0271-18/DG-KBY/DCE-BK/SAV-KP  
du 15/02/2018

Conformément aux dispositions de la correspondance du Conseil du Café-Cacao visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer, à l'ensemble du service et des usagers, l'état des ajustements de poids autorisés par unité de broyage de fèves de cacao sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 30 septembre 2017.

Ainsi, les quantités de produits devant faire l'objet de réajustements de poids, sur la base des taux de rendement réels validés sur ladite période, s'établissent à **7 201 764 kg net** et sont reparties par opérateur conformément aux énonciations du tableau ci-après :

Transformateur	Rendement validé	Ratio équivalent-fèves validé	FO1 validées selon taux théorique au 30 septembre 2017	FO1 validées selon taux calculé au 30 septembre 2017	Ecart de poids à compenser (Formule A Taux Zéro)
CARGILL COCOA	83,11 %	1,203	54 488 726	52 622 650	1 866 076
CEMOI CI	84,70 %	1,181	33 275 195	31 898 283	1 376 912
CHOCO IVOIRE	80,00 %	1,250	4 975 000	4 975 000	0
CONDICAF	82,61 %	1,210	11 738 750	11 367 601	371 149
ICP	83,02 %	1,204	21 823 850	21 029 228	794 622
OCP	82,18 %	1,217	27 020 250	26 303 226	717 024
SACO	81,82 %	1,222	85 867 794	84 370 689	1 497 105
UNICAO	81,61 %	1,225	29 330 252	28 751 376	578 876
<b>TOTAL</b>	<b>82,57 %</b>	<b>1,211</b>	<b>268 519 817</b>	<b>261 318 053</b>	<b>7 201 764</b>

.../...

En application de la mesure visant à l'utilisation des taux de rendements réels par unité de broyage, ces volumes de produits dérivés de cacao à compenser sont admis au régime exceptionnel à l'exportation, en exonération totale des taxes et redevances.

Par conséquent, les déclarations en détail d'exportation de ces produits dérivés devront être éditées avec le code additionnel « 71D ».

J'attache du prix au respect scrupuleux des dispositions de la présente et toutes difficultés d'application me seront signalées d'urgence.

**Ampliations :**

- Primateur/Cab
- SEPMBPE/Cab
- Conseil Café-Cacao
- UGECI
- CGECI
- Chbre Cce & Industrie CI
- FNISCI
- PAA
- PASP
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires
- Toutes Directions Douane

**LE DIRECTEUR GENERAL**

